



Denis : 06 19 76 38 85

Sortie journée du jeudi 5 avril 2018 de Villeconin à La-Forêt-Le Roi

Randonnée en plaine, sur sentiers et chemins vicinaux vallonnés, peu de sous-bois. Quelques traversées de village et hameaux. Château à Boissy-le-Sec. Terrain gras lors de la reco. Prévoir guêtres et bâtons.

Rendez-vous:

8h00 au marché de Paray ou 8h45 sur place (prévenir Denis).

Repas tiré du sac.

Départ/arrivé :

Promenade des prés à coté de l'aire de jeux GPS :48.511625, 2123044

Suggestion pour vous rendre sur place :

N7 puis prendre à droite la D445 direction Fleury-Mérogis. Prendre N104 direction Versailles. Prendre sortie 43b direction Arpajon N20. Prendre la sortie direction D26 Breuillet. Au rond-point prendre la 2eme sortie et continuer sur la D19. Au rond-point prendre la 3eme sortie direction St-Yon. Au rond-point prendre la 1ere sortie direction St-Yon. A St-Yon prendre à gauche la D82 direction Souzy-la-Briche. Continuer sur la D82 jusqu'à Villeconin. Dans Villeconin, tourner à gauche au 2eme stop sur la D148 puis prendre à droite la D207 direction Etampes. Tourner à droite après 50 mètres dans la promenade des prés (balise GR). Le parking est au bout devant l'aire de jeux.

Description du parcours :

2 GR partent SO du parking, le GR11 à gauche et le GR111C à droite. Prendre le GR111C en sous-bois jusqu'à Venant. Tourner à gauche sur la D82. Sur la droite un oratoire consacré à Saint Venant. Longer la D82 sur 200 mètres (trottoir à gauche) puis traverser (prudence) pour prendre la route goudronnée à droite puis le sentier vers l'ouest (GR111C), à gauche 100 mètres plus loin. Le sentier file SO à travers champs. Traverser une route goudronnée. Tourner à gauche sur la route communale qui mène à La-Forêt-Le-Roi. Traverser la D836 (passage protégé) et tourner à droite vers l'église. Prendre à gauche place de l'Eglise. Tourner à gauche après l'église, rue pont de l'Aridaine puis à droite rue du four Abau. Tourner à droite dans la rue Saint Mard puis à gauche dans la rue des Gassons et poursuivre sur le sentier NO (GR 111C) qui passe en sous-bois sous les lignes à haute tension. A la sortie du sous-bois tourner à gauche SO toujours sur le GR. A une patte d'oie

quitter le GR pour le sentier PR SO à gauche qui longe le bois. Arrivé à une route tourner à gauche et passer sous les lignes à haute tension pour rejoindre La-Forêt-Le -Roi par la route de Richarville puis la rue du parc. Après le terrain de football tourner à gauche au calvaire rue de la mare pour rejoindre une pièce d'eau qui propose des bancs, site idéal pour un pique-nique (km 11).

Retourner au calvaire et prendre le sentier PR vers l'est et traverser la D836 (grande prudence) pour suivre en face une route communale jusqu'à l'église de Boissy-le-Sec sur 3km. Descendre la Grande Rue jusqu'au Château (14eme et 17eme siècle) et revenir à l'église pour suivre le GR11 vers l'est en longeant l'église. Prendre la rue du Closeau puis à droite la place du château d'eau et à gauche la rue du bon air. Au calvaire continuer NE sur le GR 11 qui descend au milieu des champs jusqu'à Fourchainville où l'on retrouve une route goudronnée. Tourner à gauche route de Villeneuve pour monter sur 500 mètres jusqu'à la ferme de Villeneuve les Fourches. Prendre le sentier (GR 11) vers le nord en face de la ferme qui, à travers champs puis en descente dans un sous-bois, aboutit au parking.

21 km, 6 heures de marche.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, ne laissez aucune trace de votre passage

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et gardez toujours en vue la personne qui vous précède

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon on marche à gauche en file indienne, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et laissez votre sac bien en vue au bord du chemin

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier